

Initiation à la permaculture

OBJECTIFS

Initier à l'approche permacole de la gestion d'un espace agricole

CONTENU

La permaculture trouve ses fondements dans une volonté de préserver la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes, tout en permettant à l'Homme de mettre en place une activité économique lui permettant de vivre dignement.

Il s'agit d'une conception systémique qui s'enchaîne dans une vision de l'agriculture durable.

Pour répondre à la demande croissante des agriculteurs souhaitant se former à cette discipline, une nouvelle formation est organisée.

Les 2 jours de formation combinent fondements théoriques et cas concrets de mise en place de projets.

Cette initiation permet ainsi de voir les différents aspects de la permaculture : agencement des activités, éléments techniques (travail du sol, gestion de l'eau, fertilisation, ...).

DATE NON CONNUE : EN DECEMBRE 2013

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Cant'ADEAR

DURÉE : 2 jour(s)

TARIFS

Non adhérent

20 €

VIVEA

Gratuit

tarifs ci-dessus valables pour les personnes financées par VIVEA. Nous contacter pour les personnes non éligibles VIVEA

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Elise Gentilhomme
cantadear@orange.fr

ADEAR Cantal
7 place de la Paix
15000 AURILLAC

15000
AURILLAC
Tel. 04 71 43 30 50
Fax. 04 71 43 30 50

NOTE : Repas : apportez un pique-nique à partager !

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
08/12/2013	Les Aigonies (chez Sandra Iberti et Jean-Mathieu Ravier) 15200 Cantal	Olivier Holweck, paysan et formateur en permaculture Mathieu Foudral, formateur en permaculture
07/12/2013	Les Aigonies (chez Sandra Iberti et Jean-Mathieu Ravier) 15200 Cantal	Olivier Holweck, paysan et formateur en permaculture Mathieu Foudral, formateur en permaculture

FINANCEURS

VIVEA

Ministère Agriculture

Conseil régional Auvergne